



## Communiqué de presse CPSD/306

### Quatrième Commission

24<sup>e</sup> séance – après-midi

### **LA QUATRIÈME COMMISSION REPORTE AU MERCREDI 24 NOVEMBRE L'ADOPTION DE NEUF TEXTES RELATIFS A L'UNRWA ET AUX PRATIQUES ISRAËLIENNES**

La Quatrième Commission a entendu cet après-midi la présentation de neuf projets de résolution relatifs à l'Office de travaux et de secours des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et aux pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés. En début de séance, le Président a exprimé ses condoléances au peuple palestinien, à l'Autorité palestinienne et à la famille de Yasser Arafat, à la suite du décès du Président de l'Autorité palestinienne.

La Commission a adopté le projet de décision relatif à son programme de travail et de l'horaire pour la soixantième session de l'Assemblée générale<sup>1</sup>.

Elle clôturera sa session le mercredi 24 novembre 2004.

### ***OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT***

### ***RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL CHARGÉ D'ENQUÊTER SUR LES PRATIQUES ISRAËLIENNES AFFECTANT LES DROITS DE L'HOMME DU PEUPLE PALESTINIEN ET DES AUTRES ARABES DES TERRITOIRES OCCUPÉS***

#### **Déclarations**

M. JONNY SINAGA (Indonésie) a présenté les quatre projets de résolution sur les réfugiés de Palestine, intitulés « Aide aux réfugiés de Palestine »<sup>2</sup>; « Personnes déplacées du fait des hostilités de juin 1967 et des hostilités postérieures »<sup>3</sup>; « Opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient »<sup>4</sup>; et « Biens appartenant à des réfugiés de Palestine et produit de ces biens »<sup>5</sup>. Au terme de sa présentation, le représentant a indiqué que de longues discussions avaient eu lieu, notamment avec les délégations de l'Union européenne. Il a émis le souhait que ces projets de résolution soient adoptés sans vote et qu'ils aident à aboutir à une solution au Moyen-Orient.

M. RODNEY LOPEZ CLEMENTE (Cuba) a présenté les cinq projets de résolution sur les pratiques israéliennes, intitulés « Travaux du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés »<sup>6</sup>; « Applicabilité de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, au territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et aux territoires arabes occupés »<sup>7</sup>; « Les colonies de peuplement israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et le Golan syrien occupé »<sup>8</sup>; « Pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est »<sup>9</sup>; et « Le

Golan syrien occupé »<sup>10</sup>. Au terme de sa présentation, le représentant a appelé à voter les résolutions dans une manifestation d'appui à la juste cause des Palestiniens, ainsi qu'au respect de la légalité internationale et des résolutions du Conseil de sécurité, dont la nature est obligatoire et non pas facultative comme certains voudraient le dire, a-t-il précisé.

Prenant à son tour la parole au nom de l'Union européenne, M. BENGT VAN LOOSDRECHT (Pays-Bas) a expliqué comprendre que des délégations souhaitent que la Commission adopte les projets de résolution à l'unanimité. Cependant, il a rappelé que l'Union européenne était en train de négocier avec la mission d'observation de Palestine pour obtenir des textes auxquels l'Union européenne pourrait s'associer. Il a indiqué que l'UE souhaitait voter en faveur des résolutions et qu'elle négociait de bonne foi, mais qu'il n'était pas possible de réussir à chaque fois. Il a tenu à préciser que l'UE avait organisé plusieurs réunions internes sur les projets de résolution, et que la Présidence en avait tenu trois avec la mission d'observation de la Palestine. Des progrès réguliers sont accomplis, a-t-il affirmé, sans souhaiter entrer dans les détails. Par respect pour la délégation de Palestine après le décès de Yasser Arafat, nous n'avons pas tenu de négociations ces derniers jours, a-t-il expliqué. Il a donc réclamé davantage de temps avant qu'une décision définitive soit prise et il a souligné que les négociations avaient lieu dans un esprit de confiance mutuelle.

Il a également rappelé que l'UE avait réclamé davantage de transparence au cours de l'année précédente. J'invite donc les présidents et membres des groupes régionaux à contacter la Présidence de l'UE pour organiser des réunions d'information à la mission des Pays-Bas dans le but d'obtenir davantage de détails, a-t-il déclaré. En conclusion, il a demandé que soit reportée la date à laquelle la Commission se prononcerait sur les projets de résolution.

Mme FEDA ABDELHADY-NASSER, Observatrice permanente de la Palestine, a remercié le Président et les délégations qui ont présenté leurs condoléances au peuple palestinien en ces temps difficiles de transition. Elle a appuyé la demande de report présentée par le représentant des Pays-Bas. La poursuite des négociations doit permettre d'aboutir au plus large accord possible sur les projets de résolution, a-t-elle expliqué. Des consultations pourront être organisées dès que les textes des résolutions seront prêts.

*1 A/C.4/59/CRP.1*

*2 A/C.4/59/L.10*

*3 A/C.4/59/L.11*

*4 A/C.4/59/L.12*

*5 A/C.4/59/L.13*

*6 A/C.4/59/L.14*

*7 A/C.4/59/L.15*

*8 A/C.4/59/L.16*

*9 A/C.4/59/L.17*

*10 A/C.4/59/L.18*

\* \* \* \* \*